

# Procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 16 février 2023

## Présents :

### - Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Spony

### - Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Mesdames Cahn-Bouchou, Gomez, Zerhouni et Raev

### - Mairie :

Madame Picard (Responsable du Service des Affaires Scolaires)

Monsieur Porcu (Directeur des services techniques)

## Excusés :

### - Enseignants : Monsieur Tosoni

- Parents d'élèves : Mesdames Nakache, Guérin, Amory, Montoya, Takarit, Barreau, Abbar Oubenami

- Mairie : Madame Tordjman (Elue aux Affaires Scolaires)

- IEN : Monsieur Sarie

## 1- Livret Scolaire Unique [LSU]

- Comme évoqué à l'occasion du premier Conseil d'Ecole, les LSU du premier semestre ont été remis aux familles à l'occasion de rencontres individuelles, durant la quinzaine du 16 au 27 janvier.

Il s'agissait bien entendu de faire le point sur la scolarité de chacun, évoquer les résultats aux évaluations nationales ou départementales, faire un bilan des aides engagées...

- Le deuxième livret semestriel sera communiqué (sans rendez-vous systématiques) aux alentours de mi-juin.

## 2- Evaluations Nationales et Départementales

Les résultats concernant les Evaluations Nationales CP - CE1 de septembre 2022 nous ont été communiqués. A l'échelle de la circonscription, il se trouve que les résultats ne progressent pas, mais les difficultés rencontrées sont similaires sur l'ensemble de la circonscription (d'un point de vue des items échoués, mais dans des proportions différentes).

### - Evaluations Nationales CP :

Français : difficulté en compréhension des phrases lues par l'enseignant et en reconnaissance des lettres. Problématique en fluence et lecture orale (malgré les efforts déployés dans l'école depuis la refonte du Projet d'Ecole voici trois ans à présent).

Maths : difficulté en résolution de problèmes. Meilleurs résultats constatés en numération.

### - Evaluations Nationales CE1 :

Français : difficulté concernant la lecture à voix haute et en compréhension de lecture.

Maths : difficulté en résolution de problèmes et techniques opératoires.

- En conséquence, les axes de travail majeurs sur l'école demeurent donc identiques (en référence aux axes du Projet d'Ecole), à savoir :

Français : fluence / production d'écrit / compréhension

Maths : résolution de problèmes / calcul (mental principalement)

Les résultats de l'école concernant les Evaluations Départementales CE2 d'octobre 2022 ont été calculés et témoignent d'une bonne maîtrise des calculs et de la numération, d'une réussite globale en matière de compréhension et en production d'écrit.

Les points de vigilance sont :

Français : l'étude de la langue (nature des mots, repérage du verbe, emploi des temps)

Mathématiques : géométrie (les tracés), mesure et résolution de problèmes

Pour la troisième année consécutive, les élèves de CM2 (de la classe de Monsieur Gall et de Madame Chauvin-Liegard) ont procédé à la passation d'évaluations sur le thème de la Compréhension (orale et écrite) et les résultats nous sont aussi parvenus depuis.

Ceux-ci sont plutôt bons en comparaison des statistiques générales :

Environ 54% des élèves relèvent d'une maîtrise jugée satisfaisante (contre 44% pour la circonscription / 44% sur le département / 43% dans l'académie).

En revanche, le taux correspondant à une « très bonne maîtrise » est inférieur avec un peu plus de 5% (contre 6,4% pour la circonscription / 8% sur le département / 9,4% dans l'académie).

Concernant la mention « maîtrise insuffisante », le taux des classes de l'école est vraiment moindre (5% contre 15% environ pour les autres regroupements).

Nous en déduisons donc une certaine homogénéité de la cohorte, avec moins d'élèves en difficulté et en grande réussite.

Les traditionnelles Evaluations Nationales de mi-CP se sont déroulées entre le 16 et le 23 janvier. La saisie des résultats a été effectuée. Dès lors qu'un récapitulatif des résultats nous sera communiqué, il sera analysé, comparé à ceux des années précédentes afin, le cas échéant, de faire évoluer nos pratiques.

Les résultats individuels de chaque élève sont communiqués aux parents, comme le protocole nous le suggère.

### 3- Sécurité et Locaux

Le deuxième exercice d'évacuation « Alerte Incendie » a été effectué le lundi 23 janvier au matin, en présence de Monsieur Accipe, préposé municipal.

Les installations techniques en place ont bien fonctionné. Toutefois, Monsieur Accipe prévoit de faire installer des systèmes de maintien (avec électro-aimant) sur les deux lourdes portes battantes rouges du préau, pour allier praticité et sécurité.

Durant les vacances de la Toussaint, les fuites de toutes les fenêtres et gouttières ont été réparées à l'étage. Tout a été vérifié et la pluie n'est plus censée pénétrer dans l'école, même via les fenêtres du couloir de l'étage, dont les joints ont été changés.

Toutefois, il restera à nettoyer, à rectifier et à embellir les classes qui ont subi ces désagréments (moisissures, tâches noires...) plusieurs années durant. Les services techniques s'y sont engagés, sans toutefois avancer d'échéancier. Monsieur Accipe est venu constater le 10 février, prendre des photos, afin de diligenter des interventions en ce sens.

Au rayon des interventions attendues ou en cours par les services techniques :

- Des interventions de maintenance sont prévues sur l'ascenseur (sur plusieurs mercredis dans les mois à venir). Lors de la dernière en date, nous avons pu récupérer la clé nous permettant de faire fonctionner l'appareil. Des doubles de cette clé sont en commande, à toutes fins utiles.

- La coursive d'évacuation latérale (rejoignant la porte annexe située à côté de la salle des maîtres à la cour de récréation) a été façonnée. Un portail doit être posé durant la deuxième semaine des vacances de février, afin d'accéder à la cour et finaliser cet aménagement, en l'état inutilisable.

- La sonnerie de l'étage ne fonctionne plus. Un agent a constaté le dysfonctionnement courant décembre, a prévu de changer le système (qui ne peut être réparé), mais cela n'a pas encore été fait. Le système de sonnerie est en commande.

- Nous sommes en attente du remplacement de la boîte aux lettres de l'école (que j'ai demandé à plusieurs reprises) qui dysfonctionne de longue date, mais qui a été forcée depuis et qui donc est quasiment inutilisable. Un bloc de 3 boîtes aux lettres est en commande également.

Monsieur Accipe est venu faire un état des lieux et garantir la bonne marche de ces interventions, en date du vendredi 10 février.

Un nouveau responsable de l'équipe bâtiment viendra se présenter au retour des vacances lors des journées de décharge et il passera une fois par mois pour constater l'avancée des travaux ou prendre en considération des besoins et demandes.

#### 4- Budget et Actions

- Notre demande de subvention (à hauteur de 600 euros) pour notre projet « Développement Durable » (plantations / élevages / LandArt) évoquée lors du premier Conseil d'École, a été validée par le Conseil Municipal et nous en sommes reconnaissant. La somme a d'ores et déjà été créditée sur le compte de l'école.

- Concernant les crédits de fonctionnement municipaux, comme chacun sait, l'imprimante du bureau (seul moyen de l'école de pouvoir disposer d'une impression couleur) ne fonctionne plus depuis de nombreux mois, faute d'encre. Il m'avait été répondu que ces dotations s'effectuaient selon un calendrier « civil » et non « scolaire ». Etant en début d'année 2023, nous souhaiterions pouvoir en disposer pour remettre en état de marche cet appareil indispensable. Monsieur Cohen va commander un jeu de cartouches et elle sera livrée ensuite.

Par ailleurs, nous avons demandé (en septembre 2022) à faire réparer ou à nous voir fournir une nouvelle sono car l'enceinte de l'école avait rendu l'âme à la fin de l'année scolaire dernière. Nous n'avons pas obtenu de réponse véritable sur le sujet et sommes toujours en attente du remplacement éventuel de cet équipement. Madame Picard précise que c'est inscrit au budget 2023, mais il faut attendre le vote du budget début mars ou début avril pour pouvoir le remplacer car il ne peut être remplacé de par sa vétusté. Pour rappel, notre demande était aussi de voir le mobilier de la salle 8 (occupée par Madame Le Goff) être changé l'été prochain car le voilà ancien, obsolète et dégradé. Il est à noter aussi que suite à l'impulsion de réintroduire les coins lectures dans les classes (comme le suggère les nouvelles directives académiques), des demandes seront faites au début de l'année scolaire prochaine afin de solliciter la commande de quelques meubles rangements (de livres) plus adaptés dans certaines classes.

- Le voyage scolaire des CM2 (qui concerne donc les classes de Madame Chauvin-Liegard et de Monsieur Gall) se déroulera en Normandie entre le vendredi 26 mai et le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 (soit durant le week-end de la Pentecôte !), en partenariat avec le prestataire désigné : « Evasion 78 ».

Le lourd dossier administratif, l'aspect pédagogique et le détail du séjour sur place sont finalisés. Ils ont été transmis en temps et en heure à qui de droit pour validation et agrément.

- Une réunion d'information se tiendra à destination des parents des élèves concernés, le mardi 14 mars 2023 à 18h15.

- Il est à noter que des actions régulières (ou plus exceptionnelles) ont pu être tenues et pratiquées ces derniers mois, à savoir :

Sur le volet culturel : fréquentation de la ludothèque, de la bibliothèque et la visite des expositions, mais aussi la venue dans les classes de Cycle 3 d'un auteur de littérature de jeunesse du nom de Olivier Melano.

Sur le volet citoyen : la passation théorique des Permis Piéton (CE2) et Cycliste (CM2). Des classes de Cycle 3 se sont inscrites afin d'aller visiter le site pédagogique du SIAH à Gonesse.

Sur le volet santé : les cycles natation à la piscine (et les impondérables de l'ASNS).

- Mi-mars, les classes de CP bénéficieront (comme l'an dernier) d'une intervention liée à la sensibilisation à la santé bucco-dentaire, menée par les services municipaux.

J'ai sollicité « l'Atelier des Souvenirs » afin de procéder aux photos de classe le lundi 15 mai après-midi et la date est bien confirmée.

La mairie espère promouvoir une action de la police nationale pour effectuer une prévention sur le harcèlement auprès des CM2 et Mme Picard reviendra vers nous pour les dates.

L'annuelle sortie de fin d'année se déroulera cette année vendredi 30 juin au Zoo Safari de Thoiry. Même si la facture s'élèvera à environ 4000 euros, les crédits disponibles sur le compte OCCE devraient permettre de financer l'événement sans solliciter financièrement les parents. Toutefois, il n'est pas impossible que ce principe soit amené à évoluer dans les années à venir car les tarifs sont en constante évolution et les actions de l'école ne suffiront peut-être plus à autofinancer les sorties.

Le convoiage s'effectuera en car via la dotation annuelle de la mairie, que nous remercions pour sa participation. Le départ de l'école est prévu vers 8h (rendez-vous sera donc donné plus tôt aux élèves, aux alentours de 7h30) et un retour à l'école vers 18h (départ du zoo à 16h).

Afin de financer (en partie) la sortie de fin d'année, nous confirmons la tenue d'une fête de fin d'année le vendredi 23 juin, sous la forme d'une soirée dansante.

Le matériel technique (pour la musique et l'éclairage) devrait pouvoir être prêté par des familles (identifiées et en relation avec notre préposé en la matière : Monsieur Gall).

En temps voulu, nous solliciterons les familles pour fournir les denrées (gâteaux, boissons, tartes...) qui seront proposées à la vente ce soir-là.

D'ici-là, il conviendra peut-être de prévoir quelques activités annexes possibles (stand de maquillage comme par le passé par exemple ?) en fonction des idées, des propositions et des possibilités des parents d'élèves volontaires (et qui ne nécessiteraient que peu de logistique).

Un flashmob est proposée par Mme Cahn-Bouchou.

Tout cela reste à réfléchir et à peaufiner.

La soirée débutera vers 18h15 et s'arrêtera vers 21h ou 21h30, horaire auquel nous procéderons au tirage au sort de la tombola. A ce sujet, via une sollicitation dans le cahier de liaison, les parents d'élèves ont été invités, si possible, à démarcher des enseignants afin d'obtenir des lots qui sauront contribuer à la tombola.

Outre l'occupation des locaux, notre seule demande auprès de la municipalité est le prêt d'une dizaine de barrières à dessein de protéger et isoler la zone logistique de la sono et la zone du tirage au sort lors de la tombola. La demande circonstanciée a été communiquée début février aux services idoines, par l'entremise de Madame Picard.

Pour rappel, le troisième Conseil d'Ecole se déroulera le mardi 13 juin à 18h15.

#### Questions diverses des Parents d'Elèves Elus :

- Demande des parents élus d'une visibilité claire, du besoin de l'école de la part des parents élus à tous les niveaux.

Pour la fête de fin d'année du vendredi 23 Juin, nous aurions besoin des parents d'élèves élus pour l'installation, la vente, la tenue de stands.

Un filtrage sur les différents faits de l'école qui sont revenus aux parents d'élèves élus serait le bienvenu.

- La modalité d'inscription des nouveaux CP a été changée et une réunion sera tenue le mardi 6 juin à 18h.

- Sur les fiches d'inscription en début d'année, certains parents ont dû cocher une case pour nous transmettre leurs mails afin de recevoir des informations des parents d'élèves. Pourrions-nous les récupérer ?

En théorie, oui mais en pratique, non, le listing apparaît sur Onde et il n'est pas possible de faire des extractions. Les parents qui veulent contacter les parents d'élèves élus ont une adresse mail disponible pour le faire.

- Besoin de dons de livres ? jeux ? vêtements de rechange ?

Oui, pareils donc seront toujours appréciés pour compléter la logistique de l'école.

- Besoin d'actions pour récolter des fonds pour les classes de découverte ?

Cette année, non. Mais il n'est pas impossible que dans les années futures pareille action soit envisagée pour aider le financement des familles à des classes découvertes auto-financées.

- Concernant les annulations de repas afin d'éviter une facturation, la mairie a bien précisé que l'enseignant doit prévenir la directrice du centre lors du départ d'un enfant malade, de même si des enfants ne viennent pas à l'école car l'enseignant est absent. Merci d'y penser pour les parents concernés. Nous, enseignants, communiquons les absences des élèves aux animateurs le matin à 8h30. Par conséquent, il serait judicieux qu'une organisation permette de faire le lien avec le service facturation afin de gérer ces imprévus.